



Bulletin SNU
des retraité-e-s
de Pôle Emploi, l'ANPE,
l'Assedic et l'AFPA
N° 37 Mai 2016

Les reculs ne sont pas inéluctables, un avenir meilleur est possible.

Nos repères de plus en plus brouillés

En ce joli mois de mai, le temps semble suspendu entre deux saisons. Certain-es prévoient une embellie, le retour de la croissance, voire une inversion de la courbe du chômage. D'autres font au contraire le diagnostic d'une société bloquée, qui s'enfonce dans la crise et le développement des inégalités. Il faut dire que les repères sont brouillés pour tous ceux qui se réclament, comme nous, d'une société plus juste et plus fraternelle. Après le débat catastrophique sur la déchéance de nationalité, voici que le gouvernement commémore les 80 ans du Front Populaire tout en détricotant le Code du Travail. Reprenant l'antienne libérale qui prétend que davantage de flexibilité va créer des emplois, ceux qui s'étaient fait élire comme « ennemis de la finance » ont désormais perdu tout leur crédit auprès du monde du travail.

En résumé dans ce numéro :

- suite de l'Interview du professeur DEBOUT.
- À Cologne, quand c'est non, c'est non!

Non aux régressions, oui à de nouvelles perspectives

De très nombreux retraité-e-s se sont engagé-e-s comme nous dans les manifestations contre la loi El Khomri, parce qu'ils refusent que soient bradés, pour les générations futures, les avantages sociaux si chèrement acquis par nos luttes. « Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère », ce slogan si souvent entendu ces dernières semaines traduit bien l'engrenage qui tire vers le bas toute notre société, tant il vrai qu'une jeunesse précaire annonce la perspective de faibles pensions au moment de la retraite. Heureusement, les résistances sont nombreuses et les forces de progrès cherchent confusément les chemins d'une alternative à cette société injuste et cruelle. Le mouvement Nuit Debout, par exemple, est le symptôme de cette recherche qui tâtonne pour refonder de nouvelles utopies.

Préservons l'unité entre retraités dans l'action

Dans ces luttes pour une société meilleure, notre syndicalisme garde toute sa pertinence. Sur la question des retraité-e-s, il faut saluer en particulier la persistance d'un accord unitaire entre la majeure partie du mouvement syndical français, dans un front où la FSU joue un rôle de premier plan. Cette coalition, regroupant 9 organisations syndicales et associations de retraité-e-s, organise une nouvelle journée d'actions le 9 juin. Ce jour-là seront mises en avant les revendications sur le pouvoir d'achat mais aussi sur l'injustice des mesures fiscales qui aggravent la situation des retraité-e-s. En ce printemps 2016, les luttes des salarié-es et des retraité-es devraient converger, pour que la solidarité intergénérationnelle ne soit pas un vain mot.

Les retraité.e.s en Europe

Partout en Europe le pouvoir d'achat des retraité.e.s est remis en cause.

En Grèce les retraité.e.s viennent de manifester à nouveau contre la nouvelle baisse de leurs pensions que veulent leur imposer la Commission Européenne et le FMI.

Rappelons qu'ils ont déjà subi une baisse drastique de leurs pensions de 40 % il y a deux ans. Cela doit nous conduire à être extrêmement vigilants en France.

Déjà parmi les candidats qui se bousculent pour la prochaine présidentielle, plusieurs d'entre eux préconisent un allongement de la période de cotisation et une baisse des pensions.

Ont participé à ce numéro le collectif de la rédaction : Michel Crétin, Joseph Gabriac, Monique Huguët, Claude Kowal, Guy Masquelier, Françoise Millet, André Momein, Joseph Romand.

Qui se soucie de la santé des chômeurs ?

Suite de l'interview du Professeur Debout · Professeur de médecine légale et chef de service de médecine légale au CHU de Saint-Etienne (1980-2010).

Deuxième partie : pour un véritable suivi médical des chômeurs Les chômeurs ne sont-ils pas trop laissés à eux-mêmes ?

4 - Un suivi médical spécifique, s'inspirant de la médecine du travail, comme vous le préconisez, les aiderait-il à surmonter leurs difficultés ? Et si oui comment ?



Les chômeurs sont non seulement exclus du monde du travail, de la production qui représente un lien d'appartenance majeur pour chaque individu mais ils sont en plus abandonnés par le système sanitaire lui-même.

Si les travailleurs bénéficient d'un regard sur leur santé grâce à la médecine du travail, ce système n'a plus cours au moment même où le salarié quitte l'entreprise. Aucune instance n'a en charge de se préoccuper de leur devenir sur le plan de leur santé, ce qui explique que cette question ne soit ni connue ni étudiée puisqu'il n'y a aucun lieu spécifique pour l'observer.

La perte d'emploi puis le chômage qui s'installe provoquent une dégradation de l'état de santé globale, il est donc paradoxal que ce soit à ce moment-là que cessent tous liens entre le chômeur et l'instance sanitaire préventive ; certes le chômeur comme tout assuré social bénéficie des soins quand son état le nécessite, mais à la condition qu'il en fasse lui-même la demande, rencontre avec un médecin généraliste, un autre acteur de santé

(psychologue, nutritionniste, addictologue ...)

Je préconise que soit mise en place une médecine préventive pour tous les chômeurs comme il en existe une pour l'ensemble du monde du travail. Cette médecine préventive aurait aussi pour mission de mieux connaître la population au chômage, ses caractéristiques en termes de pathologies rencontrées ; la visite d'embauche permet de vérifier l'état de santé de l'employé qui ne doit pas contre-indiquer certaines situations professionnelles. Il faut donc organiser une visite médicale « d'entrée dans le chômage » deux à trois mois après le licenciement de façon à évaluer l'état de la personne et observer les signes de stress liés à la perte d'emploi.

Il ne s'agit pas de considérer tous les chômeurs comme des malades et encore moins comme des malades mentaux, pas plus que la visite de la médecine du travail ne fait considérer l'ensemble des salariés comme des malades ; il s'agit d'une démarche préventive qui pourra déboucher si cela s'avère nécessaire, sur des actes de soins adaptés à chaque situation.

Les médecins du travail de l'entreprise quittée pourront être chargés de cette mission, mais d'autres médecins pourront s'y atteler (acte gratuit pour les chômeurs), comme les médecins des Centres de Santé de l'Assurance Maladie (qui existent dans chaque Caisse Primaire) ou les médecins généralistes.

Si la situation l'impose une seconde voire troisième visite pourra être décidée de façon à suivre l'évolution de la personne, et il faudra aussi prévoir une visite obligatoire au bout de deux années de chômage.

La société adressera ainsi un message clair et positif à tous ceux qui se sentent mis à l'écart : « la société s'intéresse à eux et leur santé. ».

5 - Avez-vous eu l'occasion de faire part de cette idée à la ministre de la santé dans le cadre de la préparation de la loi santé ?

J'ai adressé cet ouvrage aux responsables politiques de notre pays qui m'ont fait connaître l'intérêt qu'ils portaient à l'ensemble des analyses voire des propositions. Le Conseil Économique, Social et Environnemental travaille à un avis concernant ce sujet : les associations, les organisations syndicales et patronales s'y intéressent, et j'ai bon espoir que tout cela débouche sur des décisions prochaines, notamment du côté des Ministères de la Santé et du Travail qui ont commandé un Rapport commun par l'Inspection Générale de la Santé et du Travail qui m'ont d'ailleurs auditionné.

À ce stade il faut insister sur la cohérence qu'il y a à vouloir réduire le nombre de chômeurs et à s'intéresser à leur santé. La santé des chômeurs n'est pas un coût c'est un investissement pour leur avenir, pour leur productivité ; un chômeur en bonne santé retrouvera un emploi (dès lors que ces emplois existent économiquement), mais un chômeur en mauvaise santé aura lui de grandes difficultés à sortir de cette impasse.

6 - Vous faites référence à un nouveau type de contrat intégrant les périodes d'inactivité contrainte. En quoi consisterait-il ?

Du fait de la robotique et de l'informatique, les modes de production connaissent une véritable révolution transformant le rôle des hommes ; les métiers évoluent, certains se transforment, d'autres disparaissent.

La machine économique a moins besoin de la force de travail, mais sollicite de plus en plus l'aptitude intellectuelle et relationnelle des travailleurs. Les conditions de travail se transforment sous nos yeux mais sans toujours protéger la santé psychologique des travailleurs.

Ces évolutions nécessitent des adaptations permanentes et de façon corollaire la Formation Continue. La vie du travail de chacun d'entre nous va connaître des périodes d'absence d'emplois plus ou moins longues et répétées qu'il faut savoir transformer en temps de formation ou d'utilité sociale.

C'est l'idée de la Sécurité Sociale Professionnelle, c'est aussi celle du nouveau Contrat Sociétal que je développe dans ce livre, pour que quelle que soit son activité (employé ou sans emploi), chacun se sente reconnu dans la société plutôt que rejeté et inutile.

7 - Au moment où le contrôle des chômeurs s'accroît avec son cortège de stigmatisations, n'est-ce pas à l'opposé de ce que vous préconisez c'est-à-dire une meilleure intégration de tous, les chômeurs comme les autres, dans la société ?

Le fait même que l'on envisage la création d'un nouveau corps de contrôleurs à Pôle Emploi signifie bien que beaucoup de chômeurs de longue durée deviennent, selon l'expression même du Ministre, des « perdus de vue ».

Plutôt que les abandonner, les reléguer, voire les sanctionner, il faut tout au contraire se préoccuper de leur devenir personnel et social, et donc de leur santé. C'est d'abord à cela que doit servir la Médecine Préventive pour les chômeurs.

À COLOGNE OU À PARIS

Un droit pour les femmes : la libre circulation dans la rue pour toutes les activités de la vie et aussi de temps en temps, le libre choix d'une activité sexuelle ou pas. **Messieurs quand c'est non, c'est non.**

Tout un pan de la situation des femmes en Europe me reste mystérieux, celui de leur position d'éveilleuses du désir amoureux de leur partenaire, en particulier au moment de la rencontre initiale lors de la première mise en présence. Le mot éducatif, ou l'information comme on voudra, que j'ai reçu une fois de mon père : « L'homme propose et la femme dispose » me paraissait un précepte injuste. Je me suis dit dans ma tête d'enfant, que si cela devait se passer ainsi, alors, je ne pourrais jamais, rien proposer. Je devrais toujours attendre, comment pourrais-je choisir ou simplement influencer le choix de celui qui me plairait ?

Soixante ans après, malgré la vieillesse qui pointe son nez, je peux encore faire des torsions étranges pour me trouver en situation d'être désirable et désirée. Bien que l'association ni pute ni soumise, qui portait dans son titre la revendication du droit à être hors la maison, libre sans être objet sexuel passif, ait quasiment fermé boutique, son mot d'ordre reste bien vivant. Être ni pute ni soumise. Libre.

Quand c'est non, c'est non.

Moi femme âgée délurée, c'est-à-dire expérimentée, libre en permanence, je me régénère dans des lieux festifs comme le carnaval, la Fête de la bière ou la soirée du réveillon. Bien sûr non à la femme objet est un slogan qui lui, par nécessité, n'a pas pris une ride, ni dans mon cœur ni ailleurs.

Je vais vous livrer les questions que je me suis posées depuis le moment où j'ai appris que des femmes avaient subi des attouchements sexuels contre leur gré et des harcèlements le soir du 31 décembre 2015, à Cologne.

Que sont devenues les bagarres viriles voire les coups de poings défenseurs de leurs amis, arrivés par les mêmes trains ? Quelle a été la réaction de leurs voisins de place festive ? En un mot, les garçons ne se sont aperçus de rien ?

Aucune femme ce soir-là n'a dit un peu fort « au secours » ?

Cela a commencé à 21 h 30, c'était trop tôt pour qu'ils aient été tous bourrés. Trop tôt pour un soir où il faut être en forme de 23 h 30 à 2 h afin de pouvoir allumer tous les pétards, sinon adieu charme si l'on veut en plus de la joie des feux d'artifice, allumer quelqu'une par-dessus le marché.

Je me suis trouvée une fois dans la région de Cologne comme enseignante de langue française et élève moi-même du cours d'allemand pour étrangers.

Bien sûr que des propositions, locutions, expressions, recopiées sur un bout de papier permettent de dire ce que l'on veut, à un moment ou à l'autre, par exemple tu me plais, elle me plaît ou voulez-vous cou-

cher avec moi comme dit la chanson, méthode active de communication s'il en est.

Plus de mille plaintes ont été déposées dans les six semaines qui ont suivi. Une quarantaine d'hommes seulement ont été reconnus par les plaignantes et interrogés par la police. Au moins un feuillet d'expressions prêtes à l'emploi, a été photographié et montré en ligne. Au moins un témoin défini comme étranger par l'une des victimes, s'est porté au secours de cette femme-là. Des communications par texto ont bien eu lieu entre quelques-uns de ces importuns « Rendez-vous devant la gare de Cologne le soir de la Saint Sylvestre, ça sera la fête ».

Très peu de ces hommes interpellés venaient des régions en guerre. Très peu d'allemands. Des immigrés économiques et encore clandestins (entrés en Allemagne courant 2015 selon la police) ont créé un incident grave qui a réussi à faire entourer des jeunes filles et jeunes femmes, détournant l'attention des garçons en les dépouillant les uns et les autres de certains objets, téléphones portables, montres, portefeuilles, etc.

De fallacieuses comparaisons ont été faites, de très gros mensonges ont été dits. Rectifions-en un par exemple : il se passe des choses comparables à la Fête de la bière. Non ! Le nombre de visiteurs à la Fête de la bière de Munich est de plusieurs millions. En 2014 le nombre de plaintes pour viol a été inférieur à 5.

Je connais bien deux victimes du très grave fait divers du 31 décembre 2015 : deux intellectuels et écrivains sont en butte aujourd'hui à une méchante censure venue du politiquement correct : Alice SCHWARZER en Allemagne, rédactrice en chef du magazine Emma, (Le numéro sur la nuit de la Saint Sylvestre à Cologne paraissant le 24 février 2016) et Kamel DAOUD en Algérie, écrivain et journaliste Algérien, tous deux devenus, par diktat, islamophobes. Bien sûr qu'ils ne le sont pas ! Pas plus que vous et moi.

La première a dit : « Des femmes portent plainte pour agression sexuelle, il se trouve que leurs agresseurs ce soir-là étaient des étrangers. Ce que nous voulons ajoute-t-elle c'est que les femmes soient des sujets ».

Le second a dit : « Dans le salafisme, dans l'islam, il peut se trouver des hommes qui maintiennent les femmes dans le statut de femme-objet ».

A l'occasion de ces agressions à Cologne, toutes les féministes ont dit dans plusieurs langues de façon multiple et répétée, « il peut y avoir de la violence contre les femmes, partout ne l'oublions pas, nous la dénoncerons sans relâche ! »

Quand c'est non, c'est non !

Françoise Millet, présidente de l'association 2068, femmes... artistes et reconnues